

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2019-06-04 du 12 juin 2019 portant composition de la commission évaluation du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

NOR : SSAX1930408X

Le comité national,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 14 mai 2019 portant nomination au comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu le règlement intérieur du comité national du FIPHFP,

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. La commission évaluation du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est composée des membres suivants :

Pour les représentants des personnels

M. Bruno BESANCON.
Mme Laure BEYRET.
Mme Dominique CAPITAINE.
Mme Marie-Agnès DESPRES.
Mme Agnès DUGUET.
Mme Asma GARA-FELIU.
M. André GUENEC.
M. Bruno KOUBI.
Mme Christine LAPLACE.
M. Daniel LE CAM.
M. Bruno PICARD.
Mme Annick PRADERES.
M. Christophe ROTH.
Mme Muriel SCAPPINI.
M. Hugues THIBAUT.

Pour les associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

M. Michel DOUCIN.
M. Florian GUZDEK.
M. Cheick Mamady KABA.

Pour les employeurs de la fonction publique

Mme Anne BROSSEAU.
M. Jean-Charles-COTTEZ.
Mme Stéphanie RENAUD.

2. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du fonds et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2019-06-04 du 12 juin 2019 portant composition de la commission évaluation du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Nombre de présents au moment de la délibération: 20.
--

Votants: 22 (dont 2 pouvoirs).

Abstentions: 0.

Nombre de voix « Pour »: 22.

Nombre de voix « Contre »: 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 12 juin 2019.

La présidente,
FRANÇOISE DESCAMPS-CROSNIER

Le directeur,
MARC DESJARDINS